

CHEF DE DIVISION AUX TRAVAUX PUBLICS

Poste cadre permanent à temps complet

La fonction :

Sous directives du supérieur immédiat, planifie, coordonne et supervise l'entretien et l'amélioration des infrastructures municipales ayant trait à l'hygiène du milieu, la voirie, le déneigement, les parcs et espaces verts, les bâtiments ainsi que le matériel roulant et équipements. Coordonne et supervise également la tenue des divers événements de la Ville. Dirige les différentes équipes de travail selon les travaux à réaliser et dans un souci d'efficacité et de sécurité au travail. Planifie les calendriers d'activités saisonnières. Gère les budgets d'opération pour sa division. Participe au renouvellement et acquisitions du matériel roulant et des équipements. Rédige les devis et révise la conformité technique lors des retours des soumissionnaires. Assure le suivi des plaintes et requêtes concernant son secteur avec un souci constant d'optimiser le service aux citoyens. Fournit le support et l'assistance requise aux chefs d'équipe sous sa supervision.

Les exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en génie civil ou autre technique appropriée. Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente et équivalente sera considérée.
- Posséder 8 ans d'expérience pertinente dont 3 acquises à titre de gestionnaire de travaux publics, préférablement en milieu municipal.
- Démontrer d'excellentes habiletés en communication et en gestion d'équipe de travail.
- Être reconnu pour sa capacité à concilier des enjeux multiples.
- Posséder un bon esprit de synthèse, un jugement sûr et des aptitudes développées pour le service à la clientèle.
- Maîtriser les outils informatiques de pointe de son secteur d'activités.

Les conditions :

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, réparties sur 4 jours. Une garde téléphonique rémunérée est effectuée en rotation avec les autres gestionnaires de l'équipe.

La rémunération rattachée à ce poste varie entre 72 800 \$ à 91 000 \$ (base salariale 2016). Les autres avantages sont établis en conformité avec le recueil des conditions de travail du personnel cadre.

Les candidats intéressés doivent transmettre leur candidature en indiquant
le **n° de concours 2017-011** au plus tard le **2 juillet 2017** à l'attention de :

**Concours Chef de division
Service des travaux publics
Ville de Varennes**
✉ : emploi@ville.varennes.qc.ca